

# La lettre des PLP d'Aquitaine

N° 27  
9 juin 2016



## La CAPA Hors Classe pour les PLP s'est tenue le 1<sup>er</sup> juin

Les élus du SE-UNSA ont une nouvelle fois demandé qu'aucun critère de barème ne puisse remettre en cause l'accès à la hors classe en fin de carrière avant le départ en retraite.

[Lire l'article](#)



## Mouvement intra-académique PLP : le calendrier est enfin publié

L'ouverture des opérations du mouvement intra se déroulera le lundi matin 13 juin.

**La CAPA des PLP qui prononcera les affectations se tiendra le lundi 13 juin après-midi.**

Pour vous informer de votre résultat dès la CAPA terminée, le SE-UNSA organise une permanence téléphonique le 13 juin jusque tard le soir.

**Attention :** Les demandes de révisions d'affectation devront être déposées au Rectorat, avant le 24 juin. Nous contacter impérativement à l'issue de l'affectation définitive si vous souhaitez demander une révision d'affectation. Le Groupe de Travail qui étudiera ces demandes est prévu le mardi 5 juillet 2016.

## Stage académique "Voie Pro" : deux jours très riches en informations et échanges placés sous le signe de la convivialité.

Le SE-UNSA Bordeaux avait invité les PLP de l'académie à participer à une journée de stage syndical intitulée "Voie Pro : l'actualité de l'enseignement professionnel et de ses personnels". 35 PLP ont suivi l'une de ces deux journées, à Bordeaux (siège du syndicat) le 10 mai 2016 ou au LP de Tarnos le 12 mai 2016.

Tous les participants ont pu s'exprimer. Les débats et échanges ont été très riches. Tous les thèmes qui faisaient à ces dates-là l'actualité de l'enseignement professionnel public ont été abordés : Nouveau décret statutaire (IMP ; nouvelle indemnité ; circulaire PFMP) ; apprentissage et répartition de la taxe d'apprentissage ; carte des formations ; créations et suppressions de poste ; bilan des lycées (G.T. 2<sup>nde</sup> pro et G.T. CAP), etc...

A l'unanimité des participants, ces journées doivent être reconduites l'année prochaine. Elles le seront, et seront placées plus tôt dans l'année scolaire.

## Tronc commun en seconde Bac Pro à options : fausse alerte ou ballon d'essai ?

Mi-mai, le SAIO (Service Académique d'Informations et d'Orientation) a adressé un courrier aux établissements indiquant que lors des opérations d'orientation, les élèves seraient obligés de candidater sur des secondes communes et non plus sur les options. Cette disposition concernait les Bac Pro suivants :

- accompagnement soins et services à la personne
- aéronautique
- maintenance des matériels
- maintenance des véhicules
- réalisation de produits imprimés et plurimédia
- technicien d'études du bâtiment

Elle posait bien sûr plusieurs problèmes surtout à cette époque de l'année où les informations aux familles et les opérations d'orientation sont largement commencées. Cela impliquait aussi des modifications d'organisation des services des enseignants, des adaptations des contenus d'enseignement, etc...

Nombreux sont les collègues qui nous ont contacté sur cette question.

Aussitôt le SE-UNSA a contacté la DGESCO au ministère qui nous a confirmé qu'il ne s'agissait que de modifications techniques qui ne devaient pas impacter l'organisation pédagogique des établissements et que les modalités d'orientation pouvaient continuer à être faites sur chacune des spécialités.

Le responsable de la DGESCO précisait dans sa réponse qu'il prenait immédiatement l'attache des services de l'académie de Bordeaux.

De fait, le SAIO nous appelait le lendemain pour nous confirmer que les établissements venaient d'être informés qu'ils disposeraient comme d'habitude des listes d'élèves orientés par options.

La réaction immédiate du SE-UNSA a permis de rassurer tout le monde. Nous resterons toujours vigilants à l'avenir sur cette question.

## Indemnités classes d'examen : pour l'alignement de la voie pro avec les lycées généraux et technologiques !

Indemnité classe examens

**EN VOIE PRO,  
ON VEUT LA PONDÉRATION  
AUSSI !**

À la place des 300 € pour 6 h de cours en première bac pro, terminale bac pro et en classes de CAP, le SE-Unsa revendique la pondération de 0,1/h effectuée (plafonnée à 1h) appliquée en LGT. Ce système est plus juste car proportionnel et sans seuil, et plus avantageux. Soutenez notre action en signant et en faisant signer la pétition autour de vous.

[Signez et faites signer la pétition](#)

[Téléchargez l'affiche comparative](#)

[Téléchargez le dépliant](#)

**ADHÉREZ**

**C'est décidé : j'adhère au SE-Unsa !**

**Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !**

Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. **Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.**

**[J'adhère en cliquant ici !](#)**

Les responsables académiques PLP du SE-UNSA :

**Christian BASSET**

L.P. Dassault à MERIGNAC  
Secrétaire Académique  
Elu au CTA

**Laurent LAPEYRE**

L.P. Jean Monnet à FOULAYRONNES  
Responsable académique PLP  
Elu à la CAPA des PLP

**Abderrahim EL MOUAHID**

S.E.P. Victor Louis à TALENCE  
Elu à la CAPA des PLP

**Fouzia ZNOUBA**

LP La Morlette à CENON  
Elue à la CAPA des PLP

**Dalila ROUX SALEMBIEN**

L.P. Dassault à MERIGNAC  
Elue à la CAPA des PLP

**Catherine AMBEAU**

S.E.P. Victor Louis à TALENCE  
Responsable Académique Jeunes Enseignants

**N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous**

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux  
33 bis rue de Carros  
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org)

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org)